5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Candidat en situation de handicap:

Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation.

- dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat
- si le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat Ces deux critères étant cumulatifs.

L'ingénieur de certification s'engage dans la mesure du possible à élaborer des modalités d'évaluation inclusives permettant une adaptation du format. Dans le cas d'une modalité spécifique à une situation de travail, il s'engage à préciser le cadre des aménagements possibles.

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances,	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Activité 1. Elaboration du concept de la collection de mode A1.1 Elaboration d'un système de veille	C1.1 Conduire une veille stratégique en analysant les tendances du marché en matière de mode, de technologies, et de réglementation, et en s'appuyant sur des sources professionnelles, afin de proposer des idées de collection répondant aux besoins du commanditaire	Projet professionnel : Le candidat réalise un dossier de sources culturelles générales et/ou spécialisés - Revue de presse spécialisée - Bureau de tendances en ligne - Actualité de mode « Fashion media »	Les sources d'information sélectionnées sont riches : dans les champs culturel, historique, géographique, artistique et autres Mise en œuvre des techniques de recherche adaptées : recherches documentaires, sourcing et/ou shopping, participation à des évènements professionnels Les données recueillies permettent de repérer les différentes tendances. Ex : les coupes, les couleurs, les finitions, les techniques, les matières	
A1.2 Analyse de la cible client	C1.2 Identifier la cible client en étudiant les données des collections antérieures, les comportements et caractéristiques des cibles visés ainsi que les facteurs socio-économiques de manière à établir un ou plusieurs persona pouvant représenter les clients potentiels de la marque.	Mise en situation professionnelle: A partir d'un cas réel ou fictif, portant sur l'élaboration d'un concept de collection de mode, le candidat propose une étude de la cible relative au positionnement de la marque.	L'étude des cibles intègre les aspects liés à leur comportement (la perception et l'attitude), leur caractéristiques (motivations, freins, personnalités, genre, etc.) L'étude inclue le contexte démographique, et socio-économique (culture, la classe sociale, etc.) Les critères recueillis permettent d'établir le portrait de la cible en cohérence avec le positionnement de la marque.	
A1.3 Analyse du positionnement de la	C1.3 Analyser l'écosystème de l'entreprise dans le secteur de la mode en réalisant une étude de son positionnement et de ses concurrents dans	Dossier professionnel : A partir d'un cas réel ou fictif, portant sur l'élaboration d'un	Les caractéristiques de la marque en termes d'image et de valeurs sont identifiées.	

marque sur le marché de la mode	le but de créer une collection en cohérence avec l'identité de marque de l'entreprise.	concept de collection de mode, le candidat réalise l'analyse du positionnement d'une entreprise réelle ou fictive du secteur de la mode Le dossier doit comprendre : • Une étude globale du positionnement de l'entreprise • Une étude de concurrence	Les éléments définis pour l'analyse de marché et l'analyse des données sont adaptés aux objectifs de l'étude. L'évaluation de la concurrence intègre tous les éléments nécessaires pour étudier le positionnement de l'entreprise vis à vis des concurrents en termes de positionnement de marché, circuits de distribution, performance commerciale, produits La combinaison des résultats des différentes analyses permet de dresser une analyse exhaustive du positionnement de l'entreprise. Le positionnement défini face aux tendances du marché est documenté et fiable.
A1.4 Contribution à l'élaboration de la stratégie produit	C1.4 Participer à l'élaboration de la stratégie de développement produit durable avec l'appui des chefs produits et des modélistes, en élaborant un plan produit dans le but de maximiser et pérenniser les ventes en cohérence avec les objectifs marketing fixés.	Mise en situation professionnelle: Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, le candidat élabore une proposition de stratégie produit	Le candidat explicite/précise les objectifs de développement de la marque. (Amélioration de la qualité, acquisition de nouveaux marchés et/ou cibles, prévision du prix au public, etc.) Les produits proposés sont adaptés à la stratégie de développement de marque, selon les critères d'écoconception et de RSE, de sourcing responsable, et de production durable. Les niveaux de prix et de qualité prédéfinis sont cohérents au regard de la stratégie de développement durable de la marque.
A1.5 Création de planches d'inspirations et de techniques	C1.5 Réaliser des planches d'inspirations et de techniques en 2D et en visualisation numérique 3D à destination de l'équipe en charge de la collection en indiquant des directives précises quant aux gammes de couleurs, tissus, gabarits	Projet professionnel : Dans le cadre d'un cas d'entreprise réelle ou fictive du secteur de la mode, le candidat élabore des planches d'inspiration et/ou	Les planches conceptuelles et techniques respectent les paramètres professionnels. Le storytelling indique clairement l'axe créative de développement de la collection.

	afin de faire émerger le concept de mode propre à l'univers de la collection.	techniques relatives à l'univers de mode proposé.	Les planches rendent compte des principaux concepts de la collection, traduisant son atmosphère, son univers, son style. Les connaissances de l'histoire de la mode, des tendances, de l'historique et de l'identité de marque de l'entreprise sont mobilisées en adéquation avec les codes de la marque et à sa cible. Le candidat indique les éléments suivants : couleurs, tissus, volumes, détails, et coordination de collection
Activité 2. Création de la collection de mode A2.1 Elaboration du projet de collection de mode	C2.1 Dans une démarche écoresponsable, concevoir le projet de collection à l'aide de méthodes de visualisation et de design/ modélisme en définissant les designs des vêtements afin de prévoir toutes les opérations pratiques et/ou industrielles nécessaires à la production de la collection physique.	Mise en situation professionnelle: Le candidat réalise une visualisation et propose un projet de collection au travers d'illustrations et/ou modélisation des vêtements composant la collection.	La méthodologie de création du projet de collection vise à réduire l'impact environnemental à travers le choix des détails des vêtements, les choix de techniques de réalisation écoresponsable (modélisme, finitions du vêtement). Le designproposé répond au besoin de la marque et, à la démarche écoresponsable en termes de réduction de perte de tissus, et d'impact sur l'environnement. La visualisation du produit final (tissus, impressions, broderie, etc.) est exclusivement virtuelle au travers de logiciels de design/modélisme. (Clo 3D, etc.)
A2.2 Sourcing des fournisseurs et producteurs	C2.2 Sélectionner les fournisseurs et producteurs de la collection, dans une démarche écoresponsable, en suivant le cahier des charges dans le but de garantir la qualité de confection des pièces de la collection.	Mise en situation professionnelle : A partir du projet de collection, le candidat effectue une recherche	La méthodologie de recherche s'appuie sur des critères géographiques, éthiques, qualité, références professionnelles. La sélection des fournisseurs et producteurs répondent aux besoins de la production de la collection/ du cahier des charges (degré de

		terrain relatif aux fournisseurs, et producteurs au regard du cahier des charges et présente sa méthodologie recherche	qualité de confection, gamme de prix, planning de délais de production, etc.) la sélection des fournisseurs et producteurs est justifiée par une une analyse de leurs méthodes de productions garantissant le respect environnemental, et éthique.
A2.3 Définition des coûts production et du plan de collection en collaboration avec les équipes techniques	,	Mise en situation professionnelle : A partir d'une collection réelle ou fictive, le candidat élabore le plan de collection relatif à la création de la collection de mode.	Les composants et techniques nécessaires à la production de la collection sont identifiés (découpe, matériaux, finitions,) Le plan de collection intègre les items suivants : - La référence produit - La description de chaque produit - Les matières utilisées - Le visuel de toutes les pièces - Les couleurs utilisés - Les tailles développées - Le nombre de pièces total

	C2.4 Participer à la fixation du coût des pièces de la collection en analysant le coût de revient, les prix concurrents ainsi que la demande sur le marché dans le but de renforcer la position concurrentielle de l'entreprise.	Mise en situation professionnelle: Le candidat réalise une proposition de prix à partir d'une analyse du coût de développement des pièces de la collection au niveau du patronage, du tissu et de la production	L'évaluation des couts de production prend en compte toutes les étapes de la chaine de fabrication Les coûts de production sont correctement estimés et tiennent compte des éléments composant du vêtement. La définition des prix et le rapport qualité/prix est en cohérence avec le positionnement de la marque dans le marché, par rapport aux concurrents, aux cibles commerciales et aux objectifs de rentabilité de l'entreprise.
A2.4 Essayage et ajustement des produits de la collection	C2.5 Monitorer la réalisation des patronages et des prototypes de la collection en utilisant la coupe à plat ou le moulage, la toile et le tissu définitif et en les essayant sur des mannequins de tous les morphotypes, ainsi qu'en y apportant les corrections essentielles afin de s'assurer de l'adéquation des produits de la collection avec les différents profils de cibles visés par la marque.	Mise en situation professionnelle: Dans le cadre d'un cas d'entreprise réelle ou fictive du secteur de la mode, le candidat présente un ou plusieurs produits de la collection lors d'un essayage sur mannequin couture ou cabine	La présentation est méthodique et précise, le candidat détaille chaque produit de la silhouette. Les caractéristiques (taille, coupe, matériaux etc) du produit sont explicitées de manière claire L'ensemble des points de contrôle sont vérifiés (mensurations, détails de coupe, montage et finitions) Les préconisations formulées pour améliorer le modèle sont pertinentes au regard des résultats de l'analyse effectuée lors de l'essayage.

A2.5 Création des patrons de vêtements	C2.6 Modéliser les patrons définitifs des vêtements en collaboration avec les modélistes et en identifiant les limites et contraintes techniques dans le but de lancer la production de la collection de mode	Mise en situation professionnelle Dans le cadre de la création d'une collection de mode, le candidat élabore une série de patrons et toiles	Les patrons des vêtements sont réalisés pour permettre la production des pièces, en prévoyant des aisances, marges de couture, repères de montage. Les pièces de chaque patron sont nommées et numérotées. Les patrons de vêtements reflètent les esquisses des pièces de la collection tels que les volumes, proportions et les détails. Les patrons de vêtements prévoient des mesures d'aisances et une marge de couture.
Activité 3. Conduite des opérations de production de la collection de mode A3.1 Coordination des opérations et des équipes en charge de la collection de mode	C3.1. Organiser la production des pièces de la collection en fixant l'ensemble des étapes et ressources nécessaires à la production de la collection afin de garantir la bonne mise en œuvre des opérations.	Cas pratique: A partir d'une documentation réelle ou fictive, Rédaction d'un cahier des charges de production Le candidat compose: - le planning de production - les fiches techniques des produits de la collection, mentionnant toutes les informations nécessaires à sa production.	La planification des étapes permet de monitorer l'avancement des opérations. La planification des opérations intègre les notions de durabilité, production local et emprunt carbone. Le planning de production optimise les ressources et les différentes étapes (taches menées en parallèle, temps masqués, suite des opérations, équilibrage). Le calendrier est réaliste au regard du temps impartis et en vue des datas de livraison prévue. Les fiches techniques sont claires et exhaustives en vue de la finalisation de chaque produit.

	C3.2 Coordonner le processus de réalisation de la collection de mode avec les différentes parties prenantes en effectuant un suivi global de la production et en tenant à jour la planification des ressources matérielles et budgétaires, dans le but d'optimiser l'ensemble des opérations de la production	Cas pratique: A partir d'une documentation réelle ou fictive, le candidat propose des solutions d'optimisation des opérations de production (supports et outils de suivi, outil de gestion budgétaire, etc.)	La synergie des différents éléments et intervenants à la production de la collection est constamment monitoré et mise à jour. Le support ou l'outil de suivi proposé comporte suffisamment de flexibilité afin de pallier aux éventuels aléas des étapes de la production et des répercussions sur le budget. (Retards, erreurs, dysfonctionnements, etc.) Le candidat démontre une attitude au dialogue et à la négociation avec les différents intervenants pour garantir la fluidité de la production.
A3.2 Contrôle qualité de la conformité des pièces de la collection	C3.3 Contrôler la conformité des pièces de la collection de mode en se basant sur les points industriels définis par le cahier des charges de manière à garantir le niveau de qualité cohérent avec le positionnement de marque, au regard des critères d'éco-responsabilité et aux normes en vigueur relatives aux cibles commerciales visées.	Cas pratique: A partir d'une documentation réelle ou fictive, le candidat réalise un cahier de collection pour le contrôle qualité de chaque pièce	Le cahier permet de démontrer la conformité de chaque pièce par rapport au niveau de qualité fixé et le prototype de collection réalisé auparavant. Le cahier permet d'établir un suivi des corrections des pièces non conformes. Les critères d'éco-responsabilité sont intégrés (matières, tissus, mode de production, etc.) Le respect des normes spécifiques au regard des cibles commerciales (enfants, médical, professionnel, etc.) est pris en compte par le protocole.

Activité 4. Promotion et développement de la collection de mode	C4.1 Concevoir le projet de la présentation de la collection, à destination des décideurs et/ou des financeurs, des professionnels de la mode et de la communication, en définissant l'ensemble des	Mise en situation professionnelle, :	L'ensemble des éléments nécessaires à la compréhension de la collection sont présents (l'identité de marque est respectée, qualité de la présentation)
A4.1 Création du projet de scénarisation du lancement de la collection	éléments scénographiques et stylistiques (lieu, ambiance, look des mannequins, etc.) de manière à valoriser les pièces de la collection.	Dans le cadre d'un cas de lancement d'une collection de mode au sein d'une entreprise réelle ou fictive du secteur de la mode, le candidat scénarise l'organisation du déploiement de la collection, en cohérence avec l'univers de l'entreprise et l'actualité du format de communication. (physique et visualisation 3D)	Les intentions stylistiques sont affirmées et cohérentes par rapport au positionnement visé Les mannequins et/ou avatars ainsi que le choix des looks sélectionnés sont appropriés et permettent de valoriser les pièces de la collection. Les éléments démontrent la capacité de création et d'innovation du candidat.
			Le projet est clair et référencé selon l'actualité de la communication de l'industrie de mode. La scénarisation permet de comprendre et de visualiser clairement l'univers de la collection.
A4.2. Présentation interne de la collection	C4.2 Présenter les projets, visuels et matériaux des différents livrables de la collection à la direction artistique en animant des réunions de présentation dans le but d'obtenir leur adhésion pour le lancement de la collection	Mise en situation professionnelle: Dans le cadre d'un cas d'entreprise réelle ou fictive du secteur de la mode, le candidat présente à l'oral les livrables qui permettent de rendre compte de la cohérence de la communication de la collection de mode par rapport à l'identité et positionnement de marque.	La présentation est claire et argumentée : elle inclue une justification pragmatique et convaincante des choix stylistiques en relation avec les besoins de la marque. Le ton et le vocabulaire utilisés sont techniques et professionnels. La présentation est dynamique et valorise l'originalité du projet de communication par rapport aux tendances de communication du secteur et des concurrents. La présentation souligne le potentiel de la collection en termes de retombée commercial.

A4.3 Participation au développement des ventes	C4.3 Contribuer au succès commercial de la collection dans les showrooms et points de vente en conseillant les acheteurs ou directeurs de boutique au travers d'assemblage des look complets dans le but de renforcer l'image et les ventes de la marque.	Mise en situation professionnelle: Dans le cadre d'un projet de développement d'une collection réel ou fictif, le candidat propose plusieurs versions commerciales des looks du défilé à présenter en showroom et organise le visual merchandising en vue de la mise en situation de la collection dans les points de vente.	Les looks sont complets ils sont composés de vêtements et d'accessoires. Les looks sont cohérents au regard du positionnement du point de vente ou des acheteurs en showroom. Les choix des looks respectent l'identité de la collection et du projet de communication tout en s'adaptant aux besoins des acheteurs et des points de vente. L'organisation des look commerciaux respect les besoins de Visual merchandising des points de ventes.
A4.4 Suivi de l'impact et des retombées médiatiques de la collection de mode	C4.4 Définir les axes d'évolutions futurs et de développement de marque en évaluant les retombées médiatiques et les résultats de vente du showroom de la collection courante, ainsi qu'en analysant la satisfaction client et l'avis acheteur afin d'optimiser la performance commerciale	Mise en situation professionnelle : Dans le cadre d'un projet de développement d'une collection réel ou fictif, le candidat réalise un dossier intégrant : • Une veille médiatique et commerciale • Un plan de développement de la marque	Les sources d'information sélectionnées sont documentées dans les deux champs médiatique et commerciale. Le dossier médiatique inclut l'observation des médias traditionnels (papier et numérique) et des réseaux sociaux. Le dossier commercial inclut l'analyse des retours des showrooms (chiffres) et du réseau professionnel (avis acheteurs). La méthodologie d'analyse permet de dégager les points forts et les axes d'amélioration de la collection courante en point de vente. L'analyse permet de planifier la stratégie d'évolution de la marque et son développement.

Ī		